



Syndicat National des Cadres Pénitentiaires

Affilié à la CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail)

Adresse : 505 rue de Cuincy, BP 707, 59507 DOUAI Cedex

Tél: 03.61.16.23.15 Fax: 03.27.96.97.06

Mail : sncp@sncp-cfdt.org Site Internet : <http://www.sncp-cfdt.org>

Douai, le 15 Septembre 2016,

CP GRADIGNAN : UN DETENU AGRESSE UN PSYCHIATRE.

Ce mercredi matin 13 septembre 2016, un détenu suivi par le service médico-psychologique, s'est jeté sur le médecin qui le suit et lui a porté un **coup de fourchette au niveau du cou et lui a asséné des coups de poing**. Fort heureusement, le praticien s'est réfugié derrière son bureau qu'il a réussi à renverser pour se protéger.

Deux collègues, un officier et une surveillante, présents non loin au moment de l'incident sont intervenus. Notre collègue surveillante s'est interposée, le détenu ne l'a pas agressé mais elle s'est blessée au doigt en voulant maîtriser l'énigmatisme. Notre collègue officier a été blessé lorsqu'il a voulu le stopper. Il a reçu des coups violents au niveau du visage.

Une fois maîtrisé, le détenu a été placé au quartier disciplinaire (où il a été sanctionné depuis de 30 jours de QD) ; il doit être hospitalisé cet après-midi à l'UHSA de Cadillac. Le médecin très choqué et touché a été conduit à l'hôpital ainsi que l'officier et la surveillante. Une procédure a été établie à l'encontre de ce détenu pour tentative d'homicide. Le geste était complètement prémédité et ce détenu n'avait pas seulement l'intention de faire peur ! Une lame artisanale a également été retrouvée !

Connu pour sa violence et ses troubles psychiatriques, ce PPSMJ a déjà démontré qu'il peut faire preuve d'une grande violence et se trouve pourtant en détention ordinaire !

Le SNCP-CFDT s'interroge sur la prise en charge de ces détenus qui relève de structures spécialisées et qui n'ont rien à faire dans une structure dite « classique »

Le SNCP-CFDT apporte tout son soutien à nos collègues agressés et demande que l'individu soit sévèrement sanctionné !!!

Pour autant, ça ne suffira pas ! Il est plus qu'urgent que nos autorités de tutelle prennent ENFIN la mesure de la gravité de la situation et AGISSENT RAPIDEMENT !

Les personnels tous corps confondus N'EN PEUVENT PLUS !

A QUAND DES ACTES FORTS !

Pour les instances du SNCP CFDT,
Eric FIEVEZ,
Secrétaire National